

Arrêté du 30 novembre 2010 modifiant l'arrêté du 30 avril 2010 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial

NOR : JUSC1029604A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2010 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu l'avis du Conseil supérieur du notariat en date du 9 novembre 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Maître Robert PROVENT, notaire à Corté, est nommé en qualité de membre titulaire au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de Maître Jean THEUREAU, notaire au Creusot, démissionnaire.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 30 novembre 2010

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et des libertés et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLÉE